Image not found or type unknown

reprise de commissions de ventes

Par **SMICH**, le **30/01/2024** à **17:38**

bonjour,

suite à une vente , livrée et encaissée , le client a eu un SAV sur la marchandise qu'il a recu

notre socité lui a fait un avoir et m'a repris ma commission

est ce légal?

la vente et mon travail ont été fait corrctement

c'est l'entreprise qui est en défaut devant le client

est ce normal que ce soit ma rémunération qui en patisse

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés